

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Créteil

Université Paris 8 – Université Paris 13



MASTER

**MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

Mention second degré – Parcours Histoire-Géographie

Préparation au CAPES externe d'histoire-géographie

**Préparation aux agrégations externes d'histoire et de géographie
(Paris 8)**

Année 2015-2016

Version octobre 2015

Calendriers : voir page 10

Responsables administratives :

Paris 8 : Martine Roman (département d'histoire, Paris 8), secrétariat bâtiment B
3e étage, martine.roman@univ-paris8.fr

Paris 13 : Patricia François-Lubin, Secrétariat Master HTC, Bureau A 214
master-htc.lshs@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique Paris 8 :

Gwladys Bernard (département d'histoire, Paris 8), gwladys.bernard@gmail.com

Responsables pédagogiques Paris 13 :

Olivier Marin (département histoire Paris 13) olmarin@aol.com ;

Marie Redon (département géographie Paris 13) mredon@yahoo.com

Équipe enseignante :

Seuls deux noms d'enseignants référents sont indiqués, mais d'autres peuvent intervenir dans les formations. Toutes les adresses internet se trouvent sur les sites des universités et de l'ESPE.

MEEF 1 :

Équipe "disciplinaire" dans les UFR :

Histoire ancienne :

Sabine Armani (P13) / Gwladys Bernard (P8)

Histoire médiévale :

Joël Chandelier (P8) / Olivier Marin (P13)

Histoire moderne / contemporaine :

Quentin Deluermoz (P13) / Yannick Ripa (P8)

Géographie question thématique :

Intervenant extérieur pour P8 / Marie Redon (P13)

Géographie question mondiale :

Sophie Didier (P13) / Annick Hollé (P8)

Géographie de la France :

Boris Lebeau (P13) / Sophie Lestrade (P8/ UPEC)

Équipe ESPE : didactique, mise en situation professionnelle,
accompagnement de stage

- Jérôme Chastan (histoire et géographie, ESPE)
- François Dosse (histoire, ESPE)
- Sophie Lestrade (géographie, ESPE)
- Pascale Monnet-Chaloin (histoire et géographie, ESPE)
- Daniel Ourman (histoire et géographie, ESPE)

MEEF 2e année :

Pratique professionnelle (ESPE) :

Jérôme Chastan (histoire et géographie, ESPE)
Pascal Jézéquel (géographie, ESPE)
Pascale Monnet-Chaloin (histoire et géographie, ESPE)
Marie-Albane de Suremain (histoire, ESPE)

Approfondissement disciplinaire (UFR/ESPE) :

Frédéric Alexandre- Gwladys Bernard - Jérôme Chastan (ESPE)

Suivi de mémoire (binôme enseignants ESPE-UFR) :

Titulaires département P8/ P13 en fonction des spécialités et des disponibilités +
membres équipe ESPE

Le master MEEF

Sites à consulter régulièrement :

<http://www2.univ-paris8.fr/histoire>

<http://www.univ-paris13.fr/lshs/accueil-dpt-histoire.html>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) est un diplôme créé en partenariat entre l'École supérieure du professorat et de l'Éducation de l'académie de Créteil et les quatre universités de cette académie.

La réussite au concours national du CAPES et la validation de la première année de master MEEF se préparent en parallèle, mais elles sont indépendantes.

La validation de la première année de master MEEF se fait sur le mode du contrôle continu. L'assiduité aux enseignements proposés, la participation à tous les exercices demandés (écrits et oraux), ainsi qu'aux différents stages sont donc indispensables.

La deuxième année de master MEEF, pour les étudiants inscrits à Paris 8, se fait en alternance :

- les étudiants lauréats du concours du CAPES deviennent, une fois leur inscription en master 2 MEEF effectuée, des fonctionnaires-stagiaires rémunérés.

Ils effectuent un stage en établissement de 8 à 10h par semaine, et reçoivent un complément de formation à l'ESPE de Créteil et dans les universités partenaires.

- les étudiants non lauréats du CAPES mais titulaires du master 1 peuvent être admis en Master 2 "voie bis" pour repasser le concours ; ils doivent effectuer un stage (non rémunéré) de 2 jours par semaine sur 13 semaines.

Organisation de la première année de master

1^{er} semestre :

M1 : Volume horaire total : 566h (dont S1 307h et S2 259h)

UE 1 (99h)	Histoire ancienne	9 ECTS
	Histoire médiévale	
	Histoire moderne et contemporaine	
UE 2 (99h)	Géographie thématique	9 ECTS
	Géographie des territoires	
	Géographie de la France	
UE 3 (24h)	Se préparer à enseigner l'histoire	3 ECTS
UE 4 (24h)	Se préparer à enseigner la géographie	3 ECTS
UE 5 (40h)	Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie	4 ECTS
UE 6 (18h)	Contexte professionnel d'exercice de l'enseignement (commun à tous les parcours MEEF 2 ^e degré)	2 ECTS
UE 7 (12h)	Mise en situation professionnelle (évaluation S2)	

2^e semestre

UE 8 (18h)	Histoire ancienne	3 ECTS
	Histoire médiévale	
	Histoire moderne et contemporaine	
UE 9 (18h)	Géographie thématique	3 ECTS
	Géographie des territoires	
	Géographie de la France	
UE 10 (66h)	Se préparer à l'enseignement de l'histoire et de la géographie : construire un cours (préparation épreuve orale 1 dite "leçon")	7 ECTS
UE 11 (66h)	Se préparer à l'enseignement de l'histoire et de la géographie : analyse d'une situation professionnelle (préparation épreuve orale 2 dite "épreuve sur dossier")	7 ECTS
UE 12 (20h)	Initiation à la recherche	3 ECTS
UE 13 (26h)	Contexte professionnel d'exercice de l'enseignement	3 ECTS
UE 14 (18h)	Langue	2 ECTS
UE 15 (18h)	Stage de pratique accompagnée (3 semaines en janvier)	3 ECTS

Le concours du CAPES

La première année de Master MEEF parcours histoire-géographie prépare au concours national du CAPES externe d'histoire-géographie, qui reste sélectif (20% de réussite au niveau national en 2014 : voir page du SIAC 2, consacrée aux concours).

La formation de Paris 8 (mutualisée entre Paris 8-Paris 13 à compter de 2014) affiche des taux de réussite qui varient entre 50 et 70% ces quatre dernières années, soit le double, voire le triple de la moyenne nationale.

Les épreuves :

A. - Épreuves écrites d'admissibilité.

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire.

1° Composition. Durée : 5 h Coefficient 1	La composition porte sur l'une des questions mises au programme. A la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements. Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.
2° Commentaire de documents. Durée : 5 h coefficient 1	A partir d'une analyse critique des documents scientifiques se rapportant au programme, le candidat propose une exploitation adaptée à un niveau donné. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes. Une production graphique peut être demandée.

B. - Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle Préparation : 4 h durée de l'épreuve : une heure (exposé : 30 mn maximum – entretien : 30 mn maximum) Coefficient 2	L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort. Le candidat construit un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves). L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
2° Épreuve de situation d'analyse de	L'épreuve porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission. L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de

professionnelle. Préparation : 4 h Durée de l'épreuve : une heure (exposé : 30 mn maximum – entretien : 30 mn maximum) Coefficient 2	productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée. Le candidat en propose une analyse. Son exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.
---	---

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission est constitué par trois grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Des bibliographies ont été publiées dans la revue *Historiens & Géographes* ou préparées par les enseignants de Paris 8 et Paris 13. Elles sont à la disposition des étudiants sur le site du département d'histoire de Paris 8 (<http://www2.univ-paris8.fr/histoire>).

Travail personnel pour bien se préparer

- acquérir les connaissances de base en prenant des notes sur tout ce qu'on lit puis en confectionnant des fiches à partir des notes.

- maîtriser les repères chronologiques : faire une chronologie par question (même si les questions ne sont pas des questions d'histoire politique, la connaissance de la chronologie générale est indispensable).

- maîtriser les repères spatiaux : faire des cartes des pays concernés et y reporter les noms de lieux rencontrés (les jurys demandent aux candidats à l'oral de faire des croquis au tableau). Pour cela utiliser les atlas généraux et les atlas spécialisés figurant dans les bibliographies.

- maîtriser la bibliographie. Il ne s'agit évidemment pas de tout lire, mais de savoir où rechercher les informations utiles. Ceci est particulièrement important dans la perspective de l'oral du CAPES, où les candidats ne disposent que de 15 minutes pour choisir les ouvrages qui leur permettront de construire leur leçon. Il faut donc, au cours de l'année de préparation, avoir parcouru les ouvrages importants (introduction, conclusion, table des matières), pour savoir ce qui peut s'y trouver.

Inscription au concours :

sur le site du ministère <http://www.education.gouv.fr/siac2>

A consulter : le guide des concours du 2^e degré

<http://www.education.gouv.fr/pid437/guide-concours.html>

Les questions au programme du CAPES en 2015-2016 :

Géographie :

Géographie des mers et des océans

Mutations des systèmes productifs en France

L'Union Indienne (nouvelle question)

Histoire :

Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C.

Gouverner en Islam du Xe au XVe siècle (Iraq jusqu'en 1258, Syrie, Hijaz, Yémen, Égypte, Maghreb et al-Andalus)

Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899

L'inscription au concours est strictement personnelle et appartient à chaque candidat. L'inscription au concours national du CAPES et l'inscription en master MEEF auprès de l'université sont deux démarches différentes. Les inscriptions au CAPES se font par internet (serveur SIAC 2) en septembre et octobre 2015.

CAFEP et CAPES :

Les étrangers de nationalité extra-communautaire ne peuvent passer le CAPES mais peuvent s'inscrire et passer le CAFEP (concours de l'enseignement privé sous contrat), qui comporte les mêmes épreuves. Les étudiants français peuvent également choisir de passer le CAFEP (moins de places mais aussi moins de candidats), mais attention, le choix est exclusif : un candidat inscrit au CAFEP ne peut pas passer le CAPES, et inversement. Un lauréat du CAFEP fera sa deuxième année de MEEF en stage dans un établissement privé sous contrat et en étant rattaché aux instituts universitaires catholiques de son académie. Sa carrière s'effectuera par la suite dans des établissements privés sous contrat de son choix et en fonction des places disponibles.

Inscription au concours :

sur le site du ministère <http://www.education.gouv.fr/siac2>

A consulter : le guide des concours du 2^e degré

<http://www.education.gouv.fr/pid437/guide-concours.html>

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les lieux principaux :

Campus Paris 8 : 2 rue de la Liberté, 93000 St DENIS, métro Saint-Denis Université, Bâtiment B 2 à gauche de l'entrée.

Salles de cours : salle principale B 132 (bâtiment B 2, 1^{er} étage), plus autres salles occasionnelles (géographie notamment)

Campus Paris 13 : 99, avenue Jean-Baptiste Clément, 93340 VILLETANEUSE, train Epinay-Villetaneuse + bus, voir site université

Salles : salle E 308 (2ème étage de l'UFR, couloir d'histoire)

Bibliothèque de Paris 8 : ouverte et accessible avant même l'inscription, étagère « spécial concours » en accès libre dans la salle Histoire.

Stages et journées spéciales :

Certains vendredis : journées de stage en établissement ou de « tronc commun » (enseignements communs à tous les masters MEEF) par petits groupes sur le site ESPE de Bonneuil (de gare du Nord : gare RER D Créteil Pompadour puis bus). 4 vendredis de stage + 2/3 vendredis de « tronc commun ».

Horaires des cours :

ATTENTION ! SUIVEZ BIEN L'AGENDA !

1/ Les cours ont lieu en **alternance quinzomadaire** (deux semaines dans une université, deux semaines dans l'autre) à Paris 8 et à Paris 13.

2/ **Réunion de Pré-rentree CAPES-agrégation : présence obligatoire**

- **Lundi 7 septembre 2015 à 9h30, à Paris 8, salle B 232**

ATTENTION, COURS INTENSIFS ANTICIPÉS : « citoyenneté, République, démocratie », Philippe Minard)

(à Paris 8, salle B 232, cours ouverts aux étudiants du MEEF des deux universités):

Lundi 7 septembre, 10h30-12h30 et 13h30-15h30

Mercredi 9 septembre, 10h30-12h30 et 13h30-15h30

Lundi 14 septembre, 10h30-12h30 et 13h30-15h30

(salle à confirmer sur le site + affichage secrétariat Histoire Paris 8, Mme Roman)

3/ La rentrée de tous les autres cours se fera le lundi 14 septembre à Paris 8

Semaines Paris 8	Semaines Paris 13
14 septembre (voir horaires spéciaux) 21 septembre	28 septembre 5 octobre
12 octobre 19 octobre	Vacances : pas de cours la semaine du 27 octobre 2 novembre 9 novembre
Concours blancs (6 épreuves), le samedi matin chaque samedi du 7 novembre au 12 décembre inclus	
16 novembre 23 novembre	1er décembre 8 décembre
15 décembre	<i>Vacances du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2016.</i>
Stage 3 semaines en établissement, du lundi 4 janvier au vendredi 22 janvier.	
26 janvier	1er février 8 février
2^e série de concours blanc semaines du 15 février et du 22 février (pas de vacances de février à Paris 8, une semaine à Paris 13) Rendu concours blanc : semaine du 7 au 12 mars	
Révisions : du 12 mars jusqu'aux écrits du concours Épreuves écrites : avril 2016	

Calendrier hebdomadaire (toutes les semaines du 14 septembre 2015 au 8 février 2016) :

La présence à tous les cours est obligatoire et validée par un contrôle continu.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h – 11h30	<p>Géographie régionale/ méthodologie deux semaines par mois à Paris 13 (S. Didier) Début : 28/09</p> <p>P13, E 308</p>	<p>Se préparer à enseigner l'histoire et la géographie 9 h – 12 h B132 P8 E 308 P13 F. Dosse / S. Lestrade</p>	<p>9h10-12h00</p> <p>Séminaires de recherche histoire M1 MEEF – Capes-agrégation Paris 8</p>	<p>Géographie des mers et océans P13, E 308 P8, A 217 ?</p>	<p>mise en situation professionnelle journées de "tronc commun" et stages filés (Paris 8 ou établissements scolaires)</p> <p>Matin 9h-12h : P8, B 132</p>
12h30-15h	<p>Histoire moderne et contemporaine P8, B132 P13, E 308 Ph. Minard / Q. Deluermoz / Y. Ripa</p>		<p>12h20- 15h</p> <p>Agreg. Cours de spécialisation questions communes Capes / agrégation (anc./ méd./ contemp.)</p>	<p>Géographie (espaces productifs) E 308 P13 A 217 P8 ?</p>	
15h30-18h	<p>Géographie Union Indienne (A. Hollé) toutes les semaines P8, salle D 007 ou /008</p>	<p>Histoire médiévale J. Chandelier O. Marin E 308 P13 Salle en attente P8</p>	<p>15h10-18h cours spécial agrégation La péninsule Ibérique et le monde (J. Cornette)</p>	<p>Histoire ancienne P8, B132 P13, E 308</p>	

ATTENTION :

- Les séminaires de recherche du mercredi matin ont lieu toutes les semaines à Paris 8 (voir descriptif p. 11-12). Ils sont ouverts aux étudiants de P13 (non obligatoires pour P13, obligatoires P8). Les étudiants inscrits à Paris 13 doivent se renseigner pour les séminaires spécifiques tenus à Paris 13.
 - Les cours du vendredi matin assurés par Mme Monnet Chaloin ont lieu toutes les semaines à Paris 8.
 - Les cours spécifiés « agrégation » ont lieu à Paris 8.
- Le cours de géographie régionale et méthodologie (assuré par S. Didier) du lundi matin aura lieu deux semaines par mois, et toujours à Paris 13. Il commence le 28 septembre 2015.
- Le cours de géographie sur l'Union Indienne (A. Hollé) du lundi après midi (cours partagé avec les étudiants de géographie de Paris 8) a toujours lieu à Paris 8.
- Les autres cours (sauf les séminaires de recherche du mercredi matin et les cours spéciaux d'agrégation) ont lieu à Paris 8 et Paris 13, en alternance par quinzaine.

Cours et stages professionnels

Les enseignements de découverte du contexte professionnel du métier d'enseignant et les stages auront lieu le vendredi, dans les universités ou en établissements. Certains enseignements sont communs à plusieurs parcours, d'autres seront plus spécifiques. Tous les stages seront accompagnés d'une analyse et pourront donner lieu à un compte rendu rédigé.

L'initiation aux Techniques de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) se fait désormais en 2^e année de master.

En janvier, trois semaines sont intégralement consacrées à un stage de pratique accompagnée.

Les épreuves orales d'admission au concours porteront en partie et sur les compétences acquises par ces enseignements dits de tronc commun, de mise en situation professionnelle et au fil des stages.

Détail des vendredis :

- Cours de mise en situation professionnelle de **9h à 12h** Pascale Monnet-Chaloin (ESPE) à **Paris 8** :
Rentrée semaine du 14 septembre (calendrier ultérieur à préciser).
- **Journées** de "tronc commun" (contexte d'exercice du métier) :

S1 M1 : Inscription sur catalogue à faire à la rentrée (le lien sera envoyé)

Dates fixées : 3 vendredis à choisir parmi les : 16/10 ; 23/10 ; 27/11 et 4/12

Répartition sur les sites ESPE et universités

S2 M1 :

Dates fixées : les vendredis : 5, 12 et 19 février 2016 pour les journées transversales à l'ESPE

Répartition géographique des étudiants de l'académie sur 3 sites : Bonneuil ; Saint-Denis et Torcy

Journées de "stages filés" **en établissement scolaire** : les vendredis toute la journée 11/12 et 18/12

Langues

Les compétences en langue étrangère seront validées en assistant à **un cours** de niveau master de 39h **sur les deux ans de master** (soit groupé, soit réparti sur les semestres S2 du M1 et S3 du M2), sans compensation et avec une note supérieure ou égale à 10/20. Les cours pourront à terme (à partir de 2015) être suivis sur la plateforme numérique de l'université. Les cours d'anglais sont assurés par le Centre de langues de Paris 8, en cours spéciaux réservés aux étudiants des masters MEEF ; les cours autres que l'anglais sont suivis dans les départements de langues, dans les cours de master de langues, en accord et sous réserve de l'acceptation des enseignants concernés.

Les étudiants venus d'une autre université que Paris 8, sont invités à passer les tests en ligne pour déterminer leur niveau (voir site du Centre de Langues à partir de tout début septembre). Les étudiants titulaires d'un CLES 2, d'un diplôme de licence en langue et civilisation étrangère ou ayant passé le TOEIC ou le TOEFL peuvent bénéficier d'une équivalence.

Initiation à la recherche

Les étudiants doivent suivre deux séminaires de 20 h au 1^{er} semestre et un séminaire de 20 h au 2^e semestre.

Trois séminaires d'histoire ont été organisés spécialement à l'intention des étudiants du M1 MEEF à Paris 8 : ils ont lieu tous les mercredis matins de 9h à 12h. Les 7 premières semaines sont consacrées à l'histoire moderne et contemporaine, les 7 suivantes à l'histoire médiévale, les 7 dernières (fin janvier, février et début mars) à l'histoire ancienne. Ils sont obligatoires pour les étudiants de Paris 8, ouverts aux étudiants de Paris 13.

Les séminaires des Masters recherche en histoire et en géographie sont ouverts aux étudiants des masters MEEF.

1^{er} semestre

L'invention de la démocratie et de la république en France, 1789-1889 (mercredi 9h-12h, semestre 1) salle A 217 à confirmer.

(Philippe Minard, Yannick Ripa)

Ce séminaire analysera les modalités d'appropriation par les Français des usages démocratiques, et leur élargissement à la sphère politico-étatique au cours du XIX^e siècle, après la décennie révolutionnaire de 89, fondatrice d'une nouvelle culture politique. Par-delà la succession des révolutions et des régimes, la notion de citoyenneté, associée à celle de république, prend en France un sens spécifique, qu'il conviendra d'analyser dans ses contextes sociaux de mise en oeuvre pratique.

Séances : du 16 septembre au 4 novembre inclus.

Pouvoir et société dans les pays d'Islam, Xe-XVe siècles (mercredi 9h-12h, semestre 1) Salle A 217 à confirmer (voir site)

(Joël Chandelier)

Ce séminaire analysera l'évolution du pouvoir et de son exercice dans le monde islamique pendant la période suivant l'éclatement du pouvoir central. En effet, à partir du Xe siècle, l'émergence des trois califats – abbasside, fatimide et omeyyade – consacre l'irréversible division politique de l'empire, une division qui va en s'amplifiant avec les constructions politiques turques, mongoles et berbères. Il s'agira donc de comprendre quels rapports entretiennent ces pouvoirs nouveaux, à la légitimité souvent problématique, avec les sociétés issues de la fusion opérée aux premiers siècles de l'Islam. Le séminaire s'appuiera sur l'étude de sources d'origines variées, chroniques historiques, documents administratifs, objets d'arts ou fouilles archéologiques.

Séances : du 18 novembre au 16 décembre inclus.

2e semestre

La construction impériale à Rome de Sylla à Vespasien (Mercredi 9h-12h à Paris 8, salle A 217 sous réserve)

(Gwladys Bernard)

Ce séminaire analysera le développement et la structuration d'un empire méditerranéen à la toute fin de l'époque républicaine et au début du principat julio-claudien. Quels sont les enjeux de création de cet *imperium Romanum*, comment le gouverner et comment adapter les structures de la cité républicaine à la gestion d'un espace englobant les trois quarts du monde connu? A partir d'analyses de dossiers documentaires (sources littéraires historiques et géographiques, données archéologiques et épigraphiques), on s'attachera à définir l'impérialisme romain et à comprendre ses conséquences à la fois sur les peuples conquis et sur la société romaine.

Séances : du lundi 25 janvier au 09 mars inclus : calendrier à venir ultérieurement.

Le Master 2 MEEF

La deuxième année de master MEEF concerne deux types d'étudiants:

- les lauréats du CAPES, qui seront étudiants et fonctionnaires stagiaires, ainsi que les étudiants ayant réussi le master 1 MEEF et admis à entrer en master 2 "parcours bis" pour tenter de nouveau le CAPES (étudiants non fonctionnaires stagiaires).

La rentrée s'effectuera le 25 août à l'UPEC (lieu sous réserve). Le stage en établissement est obligatoire pour la titularisation. Pour les fonctionnaires-stagiaires inscrits en M2 MEEF, le stage se composera de 8h à 10h de cours par semaine, et sera rémunéré à hauteur d'environ 1200 euros mensuels brut (voire site du ministère ou sites syndicaux tels que le SNES).

Les heures d'enseignement en établissement devront être réparties les mardis, jeudis, vendredis ou samedi matin.

Les lundis et mercredis, les étudiants suivront des formations et enseignements à l'ESPE le lundi (le site de l'ESPE à Torcy) et dans les universités le mercredi (alternance hebdomadaire P8 histoire - P13 géographie).

1/ Composition des enseignements en Master 2 MEEF

Descriptif des UE au semestre 1 :

UE 1 – Atelier d'approfondissement disciplinaire (UFR) (18h-4 ECTS)	Approfondissement, à partir des recherches les plus récentes, de certaines périodes et enjeux méconnus nécessaires à l'enseignement en collège/ lycée. L'UE se déclinera en deux éléments constitutifs : <ul style="list-style-type: none">- ECUE 1 – Atelier d'approfondissement en géographie – 18 h [2 ECTS] PARIS 13- ECUE 2 – Atelier d'approfondissement en histoire – 18 h [2 ECTS] PARIS 8 Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu
UE 2 – Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation en histoire, géographie, EC (ESPE) (60h- 6 ECTS)	<ul style="list-style-type: none">- ECUE 1 – Construire son cours en géographie – 30 h [5 ECTS]- ECUE 2 – Construire son cours en histoire – 5 ECTS [5 ECTS]- ECUE 3 – Construire son cours en éducation civique – 10 h [1 ECTS] Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 3 –de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d’enseignement Ateliers de méthodologie générale et d’élaboration du mémoire de recherche en fonction des sujets choisis.
100% contrôle continu.
(UFR 18h- 3 ECTS)

UE 4 – Tronc commun ESPE

UE 5– Langues 18h (ou 39h si absence en M1) UFR (Centre de langues Paris 8)

UE 6 – Exercer son métier : analyse des pratiques ESPE

Descriptif des UE au semestre 2 :

UE 7 – Atelier d’approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire (12h- 2ECTS) Prolonge l’UE 1 (S3). Paris
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 8 – Construction et mise en œuvre d’une séance, d’une séquence et d’une programmation annuelle – TICE (30h- 5 ECTS) Dans le prolongement de l’UE 2 (S3),
cette UE mettra plus particulièrement l’accent sur l’emploi des TICE.
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 9 – Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d’enseignement – Suivi individualisé (4h étudiant-2h ESPE, 2h UFR) En prolongement de l’UE 3 (S3),
réalisation du mémoire sous la conduite d’un binôme (disciplinaire/didactique) de direction de recherche.
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 10 – Tronc commun (18h- 3 ECTS) ESPE

UE 11 – Exercer son métier : analyse des pratiques (6h- 15 ECTS) Cette UE comprend l’évaluation du mémoire et la soutenance de mémoire
(70% évaluation écrite-30% évaluation orale)

2/ Calendrier des séminaires de recherche et d'approfondissement disciplinaire

Le suivi de mémoire sera assuré par un binôme d'enseignants (1 enseignant Paris 8 ou Paris 13/ 1 enseignant ESPE) en fonction de la discipline et du sujet choisi.

UE 3, séminaire de construction du mémoire de recherche = 24h (avec réunion et contrôle continu)

Horaire séminaire mémoire de recherche semestre 3 : mercredi matin 9h30 – 12h

Horaire atelier approfondissement disciplinaire M2: mercredi 15h-18h Paris 8

Détails des séances et dates à venir début septembre.

Les étudiants ont l'été 2015 pour déterminer des idées de thématiques de recherche de mémoire scientifique applicable à l'enseignement. Les quatre mémoires soutenus fin juin 2015 à Paris 8 ont obtenu entre 16/20 et 19/20 : sous réserve d'acceptation des lauréats, des exemplaires seront disponibles en septembre pour information au secrétariat.

Le mémoire doit être soutenu en juin pour permettre l'obtention du master MEEF en juillet (diplôme cohabilité ESPE-Paris 8).

3/ Journées de tronc commun pour les M2 MEEF :

Mercredis S1 :

23/09, 14/10, 18/11

S4 M2 : Plusieurs modalités

un module choisi sur catalogue de 12 heures, le mercredi ;

2 mercredis au choix parmi les 3 suivants : 30 mars, 11 et 18 mai.

une journée « missions » selon les journées libérées : Mercredi 8 juin

La titularisation dépend pour les M2 MEEF:

- du travail de l'enseignant stagiaire en responsabilité auprès de ses classes, et du bon déroulement de trois visites, menées pour deux d'entre elles par ses tuteurs ESPE et par l'inspecteur pour la dernière.
- du rendu régulier de travaux didactiques et d'évaluations réalisées à l'ESPE
- du travail régulier au cours des enseignements d'approfondissement disciplinaire à l'université et de la bonne réalisation de son mémoire de recherche appliqué à l'enseignement, soutenu devant un jury composé de ses deux tuteurs.

Préparation à l'agrégation externe

Pourquoi une ré-ouverture d'une préparation à l'agrégation externe à Paris 8 ?

Pendant les années de réforme des concours d'enseignement et de création des premiers masters d'enseignement (MEF puis MEEF), la séparation entre les programmes de l'agrégation et du Capes avait obligé les enseignants du département d'histoire de Paris 8 à choisir entre la préparation des deux concours et à renoncer à préparer l'agrégation, comme de nombreuses autres universités.

En 2014-2015, aucune préparation à l'agrégation externe d'histoire formellement institutionnalisée n'a donc été offerte dans l'académie de Créteil et ses quatre universités. C'est le cas également dans d'autres disciplines autant en sciences humaines, qu'en lettres, langues, en art et même en sciences dites « dures ».

L'une des deux plus grandes académies de France en terme de nombre de professeurs, et, en son sein, le département de la Seine-Saint-Denis – au taux de natalité le plus important de l'hexagone – n'ont plus eu accès à aucune formation officielle et institutionnelle à l'un des deux concours d'enseignement entre les années 2012 et 2015. Les étudiants ou les enseignants certifiés des trois départements de l'académie de Créteil qui souhaitaient passer l'agrégation soit se déplaçaient à leurs frais dans les académies voisines (essentiellement à Paris centre, au prix de plusieurs heures de transport), soit se préparaient en candidats libres ou en préparation CNED, soit s'inscrivaient dans les universités de l'académie dans des préparations MEEF souvent partiellement adaptées. Les résultats ont donc été faibles pour ces étudiants de l'académie de Créteil, alors que le nombre de postes offert à l'agrégation externe ne diminue plus depuis trois ans et était même en hausse en 2015. Comme les besoins en enseignants sont toujours importants, l'académie de Créteil « importe » donc des agrégés néo-titulaires et même stagiaires pour enseigner dans les lycées, mais aussi dans les classes préparatoires, BTS et IUT, des trois départements de l'académie.

Soucieux de lutter contre cette inégalité territoriale criante et forts d'excellents résultats au Capes externe depuis de nombreuses années, l'université de Paris 8 et le département d'histoire ont décidé d'ouvrir de nouveau une préparation à l'agrégation, car désormais les programmes des deux concours sont redevenus communs aux trois quarts depuis la session 2015, un changement destiné à se pérenniser.

Ce projet répond à une demande venue d'abord des étudiants et jeunes certifiés inscrits en master MEEF histoire-géographie à l'université de Paris 8. Préparer l'agrégation est avant tout une entreprise intellectuelle stimulante, qui adopte une approche à la fois généraliste et de haut niveau sur les quatre périodes historiques et deux thèmes géographiques (ou l'inverse pour la préparation à l'agrégation externe de géographie).

Pour les étudiants désireux de se tourner vers la recherche en histoire, l'agrégation est devenue une condition presque indispensable désormais à une insertion professionnelle éventuelle au vu du faible nombre de postes offerts dans les universités, comme un moyen de s'assurer un emploi stable en fin de thèse. Préparer l'agrégation permet également aux enseignants certifiés de l'académie de faire évoluer leur carrière et d'envisager de passer en lycée s'ils le souhaitent (150 à 200 points de bonification pour les agrégés ces deux dernières années pour des vœux sur poste fixe en lycée sur l'académie de Créteil).

L'existence de créneaux de cours du soir à Paris 8 permet d'envisager cette formation pour des salariés : en priorité des certifiés stagiaires ou néo titulaires, des docteurs n'ayant pas passé les concours d'enseignement avant la thèse, mais aussi des salariés du privé ou du public intéressés par une reconversion... Historiquement, cette opportunité de préparation d'un concours en formation continue s'inscrit dans l'un des projets fondateurs de l'université de Paris 8, à savoir la poursuite d'études pour tous les travailleurs.

Public : nombre plancher de **5 étudiants déjà titulaires d'un master complet** (master recherche ou MEEF) pour pouvoir s'inscrire au concours de l'agrégation, et dans la limite de 10 places.

Conditions administratives d'inscription :

- master (recherche ou professionnel) obtenu au plus tard en octobre 2015 pour pouvoir s'inscrire au concours national de l'agrégation (site SIEC2).
- dossier pédagogique (CV et lettre de motivation) envoyé à Martine Roman, responsable administrative des masters d'histoire, avant le 7 septembre et examiné par la commission pédagogique des enseignants d'histoire.
- inscription soit en Master MEEF : en M1 MEEF pour les étudiants qui souhaitent passer Capes et agrégation, en M2 MEEF pour les certifiés en stage, ou en A. E. U. agrégation pour les étudiants désireux de préparer avant tout l'agrégation.

Frais d'inscription et sécurité sociale : voir site de Paris 8 + renseignements disponibles en septembre 2015.

Les cours :

Les cours « disciplinaires » (sur les questions au programme) du master MEEF dispensés à Paris 8 sont ouverts aux agrégatifs inscrits indifféremment en AEU ou en MEEF.

Des cours supplémentaires obligatoires sont dispensés à Paris 8 pour les agrégatifs, et deux concours blancs sont organisés (obligatoires également).

3h de méthodologie générale et présentation des épreuves seront assurées le 16 septembre par N. Kyriakidis.

Deux EC (cours de 39h) au S1 :

- EC de question supplémentaire aux écrits d'agrégation : la péninsule Ibérique et le monde, J. Cornette et Tr. Le Bozec, mercredi 15h-18h (salle à vérifier sur le site)
- EC approfondissement sur les trois questions communes Capes/ agrégation : mercredi 12h-15h, par G. Bernard, J. Chandelier, Tr. Le Bozec, Ph. Minard, Cl. Moatti, Y. Ripa.

1 EC au S2 :

- préparation aux épreuves spécifiques d'agrégation (mercredi, voire samedi matin ou en cours du soir 18h-21h en fonction des intervenants) :
- 20h leçon de hors programme histoire
- 20h de préparation en géographie (10h de préparation spécifique à la dissertation de géographie pour les historiens, avec deux concours blancs)

Des séries de « colles d'écrit » et de « colles d'oral » seront fixées en janvier et en mai pour que les étudiants aient accès à un maximum de sujets afin de se préparer efficacement.

Pour l'aide et l'encadrement de cette préparation, pensée pour des salariés, la nouveauté consistera également en la création d'une **plateforme numérique dédiée aux concours**, créée et maintenue par le responsable pédagogique de la formation (polycopiés, brochures de cours, corrigés, notes de cours, fiches de lecture, présentations powerpoint etc...), alimentée par les enseignants et également les étudiants eux-mêmes (mise à disposition sur ce « drive » des documents personnels jugés utiles à la préparation des autres).

Cette plateforme sera accessible uniquement aux étudiants de la préparation du Capes et de l'agrégation après obtention d'une carte et d'un numéro d'étudiant.